

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 6, 2025

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m. [ET] to examine and report on such issues as may arise from time to time relating to official languages generally; and, in camera, to consider a draft agenda (future business).

Senator Allister W. Surette (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good evening everyone and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages.

Before we begin, I'd like to say a few words about preventing audio feedback incidents. I believe we're used to keeping our earpieces away from all microphones at all times. Do not touch the microphone; activation and deactivation will be managed by the technical operators.

My name is Allister Surette, and I'm a senator from Nova Scotia and chair of the Standing Senate Committee on Official Languages.

I'd now like to ask my colleagues to introduce themselves.

Senator Gerba: Amina Gerba, Quebec.

Senator Cormier: René Cormier, New Brunswick.

[*English*]

Senator Patterson: Rebecca Patterson, senator from Ontario.

[*Translation*]

Senator Poirier: Rose-May Poirier, New Brunswick.

The Chair: Thank you, esteemed colleagues. I'd like to welcome all of those who are here with us tonight, as well as those who are watching us online at sencanada.ca.

Today, pursuant to the order of reference received from the Senate on September 25, we will begin our meeting with the appearance of the Commissioner of Official Languages, Raymond Théberge.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 6 octobre 2025

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures (HE), pour examiner, afin d'en faire rapport, les questions qui pourraient survenir occasionnellement concernant les langues officielles en général; et à huis clos, pour étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Le sénateur Allister W. Surette (président) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bonsoir à tous et à toutes et bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Avant de commencer, j'aimerais dire quelques mots sur la prévention des incidents acoustiques. Je crois que nous sommes habitués à garder les oreillettes à l'écart de tous les microphones en tout temps. Ne touchez pas aux microphones; ceux-ci seront activés et désactivés par les opérateurs à la technique.

Je m'appelle Allister Surette, sénateur de la Nouvelle-Écosse et président du Comité sénatorial permanent des langues officielles.

J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter.

La sénatrice Gerba : Amina Gerba, du Québec.

Le sénateur Cormier : René Cormier, du Nouveau-Brunswick

[*Traduction*]

La sénatrice Patterson : Rebecca Patterson, sénatrice de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Merci, chers collègues. Je tiens à souhaiter la bienvenue aux gens qui sont avec nous ce soir, ainsi qu'à celles et ceux qui nous écoutent à partir du Web sur le site sencanada.ca.

Aujourd'hui, en vertu de l'ordre de renvoi général qui nous a été confié par le Sénat le 25 septembre dernier, nous recevons, pour la première partie de notre réunion, le commissaire aux langues officielles, Raymond Théberge.

Mr. Théberge is accompanied by three of his officials: Pierre Leduc, Assistant Commissioner, Strategic Orientation and External Relations; Patrick Wolfe, Assistant Commissioner, Compliance and Enforcement; and Pascale Giguère, General Counsel.

Good evening, Mr. Théberge. You will have five minutes for your opening remarks, followed by questions from the senators. We're a small group, so I'll be able to give each senator at least five minutes, including questions and answers.

Raymond Théberge, Commissioner of Official Languages, Office of the Commissioner of Official Languages: Mr. Chair, honourable members of the committee, good evening.

Before I begin, I'd like to acknowledge that the lands on which we are gathered are part of the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe people, an Indigenous people of the Ottawa Valley.

I'm pleased to be with you today to present my very last annual report as Commissioner of Official Languages.

As you know, the modernization of the Official Languages Act two years ago gave me new powers to help ensure that federal institutions comply with the act.

My team and I continued our efforts in 2024-25 with the launch of a new mediation service and the implementation of the power to enter into compliance agreements, make orders and publish investigation summaries.

[English]

However, some of the key elements needed to fully implement the modernized act are still missing. Until strong regulations are in place and the required orders have been made, we will be limited in our ability to achieve its objectives.

The 1,163 admissible complaints that were filed with my office in 2024-25 show that non-compliance with the act continues to be an issue. The repeated contraventions of the act in recent national commissions are particularly worrying. Commissions with a national mandate must be able to operate in both English and French so that all Canadians can follow their work and participate in the official language of their choice.

In order to prevent these situations from reoccurring, I recommend that by June 30, 2027, the House of Commons Standing Committee on Official Languages examine the issue in an effort to improve compliance with the language obligations of temporary committees of inquiry.

M. Théberge est accompagné de trois de ses fonctionnaires : Pierre Leduc, commissaire adjoint, Orientation stratégique et relations externes, Patrick Wolfe, commissaire adjoint, Conformité et application de la loi, et Me Pascale Giguère, avocate générale.

Bonsoir, monsieur Théberge. Vous aurez cinq minutes pour vos remarques préliminaires, qui seront suivies d'une période de questions avec les sénateurs et sénatrices. Nous sommes un petit groupe, donc je pourrai accorder au moins cinq minutes à chaque sénateur et sénatrice, y compris les questions et les réponses.

Raymond Théberge, commissaire aux langues officielles, Commissariat aux langues officielles : Monsieur le président et honorables membres du comité, bonjour.

Avant de commencer, je tiens à souligner que les terres sur lesquelles nous sommes réunis font partie du territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe, un peuple autochtone de la vallée de l'Outaouais.

Je suis heureux de me joindre à vous aujourd'hui pour discuter de mon tout dernier rapport annuel à titre de commissaire aux langues officielles.

Comme vous le savez, il y a deux ans, la Loi sur les langues officielles modernisée me conférait de nouveaux pouvoirs pour assurer la conformité des institutions fédérales.

Mon équipe et moi avons poursuivi nos efforts en 2024-2025, notamment avec le lancement d'un nouveau service de médiation ainsi qu'avec la possibilité de conclure un accord de conformité, d'émettre une ordonnance et de publier un sommaire d'enquête.

[Traduction]

Toutefois, certains éléments clés nécessaires à la mise en œuvre complète de la loi modernisée font encore défaut. Tant qu'une réglementation stricte ne sera pas en place et que les ordonnances requises n'auront pas été prises, notre capacité à atteindre les objectifs de la loi demeurera limitée.

Les 1 163 plaintes recevables qui ont été déposées auprès de mon bureau pour la période 2024-2025 montrent que le non-respect de la loi continue d'être un problème. Les violations répétées de la loi dans les commissions nationales récentes sont particulièrement préoccupantes. Les commissions ayant un mandat national doivent pouvoir fonctionner en anglais et en français afin que tous les Canadiens puissent suivre leurs travaux et participer dans la langue officielle de leur choix.

Afin d'éviter que de telles situations ne se reproduisent, je recommande que, d'ici le 30 juin 2027, le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes examine la question dans le but d'améliorer le respect des obligations linguistiques des comités d'enquête temporaires.

I also recommend that by June 30, 2026, the Clerk of the Privy Council develop and implement a plan so that certain measures are taken whenever a commission of inquiry is established.

[Translation]

Another issue that concerned me in 2024-25 was the volume of complaints about language of work. More than one in five admissible complaints is about a contravention related to language of work, and this is just the tip of the iceberg. Many public servants are still reluctant to file a complaint when their language rights are infringed for fear of damaging their work relationships.

Of course, I'm pleased about the amendments to the act that came into force on June 20 and that confirm the right of federal public servants to work in the official language of their choice in regions designated as bilingual for language-of-work purposes, regardless of the linguistic identification of their position.

The Treasury Board Secretariat also raised the minimum second language proficiency requirement for supervisory positions whose incumbents supervise employees in regions designated as bilingual for language-of-work purposes.

[English]

In my annual report, I recommend that by September 30, 2026, the President of the Treasury Board implement a monitoring mechanism for federal institutions to ensure that they take and maintain measures to protect the language rights of employees in designated bilingual regions who are supervised by incumbents of unilingual positions or by incumbents of bilingual positions who do not meet the CBC second-language requirements.

Finally, I'm aware that the current political and economic context is difficult. Despite this, I expect official languages to continue to be a priority.

I therefore recommend that by May 30, 2027, the deputy heads of federal government institutions take the necessary measures to ensure that their institutions' language obligations and their employees' language rights are respected and taken into account during any budget reduction exercises in the federal public service.

[Translation]

I would also like to mention that I sent a letter to the President of the Treasury Board Secretariat regarding his intention to extend a number of steps in the process for the Official Languages Regulations Reapplication Exercise.

Je recommande également que, d'ici le 30 juin 2026, le greffier du Conseil privé élabore et mette en œuvre un plan afin que certaines mesures soient prises chaque fois qu'une commission d'enquête est créée.

[Français]

Les plaintes en matière de langue de travail ont aussi retenu mon attention en 2024-2025. Plus d'une plainte recevable sur cinq est liée à des manquements en matière de langue de travail, et il ne s'agit que de la pointe de l'iceberg. De nombreux fonctionnaires hésitent encore à porter plainte quand leurs droits sont bafoués, de peur de nuire à leurs relations au travail.

Bien entendu, je me réjouis de l'entrée en vigueur le 20 juin dernier des modifications à la loi qui confirment le droit des fonctionnaires fédéraux de travailler dans la langue officielle de leur choix dans les régions désignées bilingues aux fins de la langue de travail, sans égard à la désignation linguistique de leur poste.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a également rehaussé les exigences linguistiques des postes bilingues des superviseurs qui encadrent du personnel dans une région désignée bilingue aux fins de la langue de travail.

[Traduction]

Dans mon rapport annuel, je recommande que, d'ici le 30 septembre 2026, le président du Conseil du Trésor mette en place un mécanisme de surveillance des institutions fédérales afin de s'assurer qu'elles prennent des mesures pour protéger les droits linguistiques des employés des régions désignées bilingues, lesquels sont supervisés par des titulaires de postes unilingues ou par des titulaires de postes bilingues qui ne satisfont pas au profil CBC en matière de langue seconde.

Enfin, je suis conscient que le contexte politique et économique actuel est difficile. Malgré cela, je m'attends à ce que les langues officielles continuent d'être une priorité.

Je recommande donc que, d'ici le 30 mai 2027, les administrateurs généraux des institutions fédérales prennent les mesures nécessaires pour s'assurer que les obligations linguistiques de leurs institutions et les droits linguistiques de leurs employés soient respectés et pris en compte lors de tout exercice de réduction budgétaire au sein de la fonction publique fédérale.

[Français]

J'en profite d'ailleurs pour mentionner que j'ai envoyé une lettre au président du Secrétariat du Conseil du Trésor concernant la possibilité de prolonger plusieurs étapes du processus de l'Exercice de révision de l'application du Règlement sur les langues officielles.

I understand, of course, that the purpose of efforts to cut down on red tape is to make federal institutions more efficient and provide better services to Canadians.

However, I would like to reiterate that official languages are not merely red tape, and they absolutely should not be sacrificed for the sake of efficiency.

[*English*]

It is essential that the proposed changes not be made at the expense of access to services in both official languages, which contributes directly to the development and vitality of communities.

Thank you for your attention. I'm now ready to answer your questions, which you're welcome to ask in the official language of your choice.

[*Translation*]

The Chair: Thank you, Mr. Théberge. As I've mentioned, each senator will have five minutes, including questions and answers. If time permits, we will be able to have a second, and maybe even third, round.

Senator Poirier: Thank you for being here with us today, Mr. Théberge.

My first question was meant to be my third, but since you brought it up, I'll start there. In your report, you made one recommendation to Treasury Board to be implemented by September 30, 2026. Did Treasury Board respond to your recommendation? Are they favourable to it?

Mr. Théberge: We are yet to receive a response to this recommendation. Since it includes a set deadline, we'll see what happens. We're still waiting for a response.

Senator Poirier: Is it a problem that your recommendation hasn't been followed up on yet?

Mr. Théberge: Could you repeat the question?

Senator Poirier: Are you concerned at all about your recommendation not having been followed up on yet?

Mr. Théberge: Just like every officer of Parliament, I'd like an immediate response to my recommendations.

Je comprends que les efforts pour réduire le fardeau administratif visent à accroître l'efficacité au sein des institutions fédérales afin de mieux servir la population.

Toutefois, j'insiste sur le fait que les langues officielles ne représentent pas un fardeau administratif et qu'elles ne doivent en aucun cas être laissées pour compte au nom de l'efficacité.

[*Traduction*]

Il est essentiel que les changements proposés ne se fassent pas au détriment de l'accès aux services dans les deux langues officielles, qui contribue directement au développement et à la vitalité de nos collectivités.

Je vous remercie de votre attention. Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions, que vous pouvez poser dans la langue officielle de votre choix.

[*Français*]

Le président : Merci, monsieur Théberge. Comme j'ai déjà mentionné, nous allons accorder cinq minutes à chacun, y compris les questions et les réponses. Si le temps nous le permet, nous pourrons faire un deuxième tour et peut-être même un troisième.

La sénatrice Poirier : Je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui, monsieur Théberge.

Ma première question est en fait ma troisième, mais je vais profiter du fait que vous avez abordé ce sujet. Dans votre rapport, vous avez fait une recommandation au Conseil du Trésor qui doit être mise en place d'ici le 30 septembre 2026. Est-ce que le Conseil du Trésor a réagi à votre recommandation? Y est-il favorable?

M. Théberge : À l'heure actuelle, on n'a pas eu de réaction à la suite de cette recommandation. Puisqu'on donne un certain délai, on verra ce qui se passera concrètement. On est toujours en attente d'une réponse.

La sénatrice Poirier : Puisque vous n'avez toujours pas eu de réponse à votre recommandation, est-ce que cela pose un problème?

M. Théberge : Pouvez-vous répéter la question?

La sénatrice Poirier : Puisque vous n'avez toujours pas eu de réponse à votre recommandation, est-ce que cela vous préoccupe?

M. Théberge : Comme tout agent du Parlement, lorsqu'on fait une recommandation, on aimerait avoir une réaction immédiate.

I am, however, very aware of the fact that whenever a recommendation is made, that sets off a whole series of processes in a federal institution. Just because a response hasn't been given doesn't mean that the recommendation isn't being worked on.

Senator Poirier: Thank you.

Part VII of the modernized Official Languages Act strengthens the requirement to support official language minority communities. However, the regulations needed to guide its implementation are still missing. Why is the government taking so long to introduce these regulations? How does this delay affect your ability to make real progress on the ground?

Mr. Théberge: In terms of the reasons for the delays, it would be better if someone else answered that question.

What is clear is that the regulations relating to Part VII are essential to the implementation of that part of the act. As you mentioned, Part VII is the part of the act that deals with minority language communities.

The act specifies certain commitments on the part of the government. Part VII refers, among other things, to protecting and promoting French across the country, immigration, the education continuum and Statistics Canada. The absence of regulations has an impact on how Part VII will be implemented.

Part VII states that federal institutions have the duty to take positive measures to support the development of these communities.

A regulation is almost like a road map; it's the rollout of the implementation procedure.

For now, Part VII is in effect, but not fully. This is an important issue for the communities, and it has been more than two years since the bill was passed. We are monitoring this process very closely. We have heard some people say, even in committee, that it will happen in the fall. As you know, fall lasts until December.

There is a sense of urgency around Part VII. When the regulations are tabled, I think it would be a very good idea for the committee to examine them.

Senator Poirier: In your opinion, what impact would continued delays have on our communities?

Cependant, je suis très conscient du fait que, lorsqu'on émet une recommandation, cela met en branle une série de processus au sein d'une institution fédérale. Donc, le fait de ne pas avoir reçu de réponse ne veut pas dire qu'on ne travaille pas sur la recommandation.

La sénatrice Poirier : Merci.

La partie VII la Loi sur les langues officielles modernisée renforce l'obligation de soutenir des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Pourtant, les règlements nécessaires pour guider son application sont toujours absents. Pourquoi le gouvernement prend-il autant de temps pour présenter ces règlements? En quoi ce retard affecte-t-il votre capacité d'assurer des progrès concrets sur le terrain?

M. Théberge : En ce qui concerne les raisons des délais, ce serait préférable que quelqu'un d'autre que moi réponde à la question.

Ce qui est clair, c'est que les règlements qui touchent la partie VII sont essentiels à la mise en œuvre de cette partie de la loi. Comme vous le mentionnez, la partie VII est la partie de la loi qui touche les communautés linguistiques en milieu minoritaire.

Dans la loi, on précise certains engagements du gouvernement. On parle entre autres dans la partie VII de protéger et promouvoir le français à l'échelle du pays, de l'immigration, du continuum en éducation et de Statistique Canada. Le fait de ne pas avoir un règlement a un impact sur la façon dont on fera la mise en œuvre de la partie VII.

La partie VII comporte une obligation selon laquelle les institutions fédérales doivent prendre des mesures positives pour appuyer le développement des communautés.

Un règlement, c'est presque une feuille de route; c'est le déroulement de la procédure de mise en œuvre.

Pour l'instant, la partie VII est en vigueur, mais pas pleinement. C'est un élément important pour les communautés, et cela fait quand même maintenant plus de deux ans que le projet de loi a été adopté. On surveille de très près ce processus. On a entendu certains nous dire — même devant les comités — que cela se produira à l'automne. Je vous rappelle que l'automne s'étend jusqu'au mois de décembre.

Il y a une certaine urgence entourant la partie VII. Je pense que lorsque le règlement sera déposé, ce serait une très bonne initiative que ce comité se penche sur le règlement.

La sénatrice Poirier : Selon vous, quelles seront les conséquences si les retards perdurent dans nos communautés?

Mr. Théberge: The act sets out certain commitments, but with the deadlines, how are we going to ensure that these commitments are actually fulfilled in the communities?

Federal institutions have obligations, but they have no guidelines.

As a federal institution, we would like to have a road map to know what we should be doing.

We have developed a road map for federal institutions on the application and implementation of Part VII, but it remains just a document from the commissioner's office; it's not a regulation. As long as the regulations aren't in force, this will have an impact on the implementation of the act and, by extension, on community development.

Senator Cormier: Welcome, everyone. I have a question concerning the travelling public and governance.

It will come as no surprise to you that we are all a little stunned by Air Canada's decision to cease operations at Bathurst Airport as of January 30, 2026. I know that a complaint has been filed with you, so I can understand the context of the complaint review.

Could you confirm Air Canada's obligations under the Official Languages Act?

Mr. Théberge: They are subject to Parts IV and V of the act and also to Part VII of the act.

This mainly concerns, for example, communications with the public and the provision of services in both official languages. They have an obligation to promote the equality of both languages within a company.

I cannot answer the specific question regarding Bathurst, as we are currently assessing whether the complaint is admissible or not. There is investigation secrecy.

Senator Cormier: Air Canada, under subsection 41(5) of Part VII, has an obligation to take concrete measures to support the development and growth of communities. Air Canada also has a responsibility to avoid or mitigate the negative impacts of its decisions.

Considering the current situation, it is conceivable that Air Canada's decision may have a negative impact on the development and growth of communities, both economically and socially, as well as culturally. Air Canada or not, these obligations are clearly set out in Part VII of the act, are they not?

Mr. Théberge: With the exception of Air Canada, all federal institutions are subject to the same regulation.

M. Théberge : Dans la loi, on indique certains engagements, mais avec les délais, comment va-t-on faire en sorte que ces engagements se concrétisent, dans les faits, auprès des communautés?

Il y a une absence de directives pour les institutions fédérales, mais elles ont des obligations.

En tant qu'institution fédérale, nous aimerais avoir une feuille de route pour savoir ce que nous devrions faire.

Nous avons développé une feuille de route pour les institutions fédérales sur l'application et la mise en œuvre de la partie VII, mais cela reste un document du commissariat; ce n'est pas un règlement. Tant et aussi longtemps que le règlement n'est pas en vigueur, cela a un impact sur la mise en œuvre de la loi et, par le fait même, sur le développement des communautés.

Le sénateur Cormier : Bienvenue à tous. J'ai une question qui concerne le public voyageur et la gouvernance.

Vous ne serez pas surpris : nous sommes tous un peu abasourdis qu'Air Canada ait décidé de cesser ses opérations à l'aéroport de Bathurst à compter du 30 janvier 2026. Je sais qu'une plainte a été déposée chez vous, donc je peux comprendre le contexte de l'étude de la plainte.

Pourriez-vous nous confirmer les obligations d'Air Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles?

M. Théberge : Ils sont assujettis aux parties IV et V de la loi et aussi à la partie VII de la loi.

Cela a trait surtout, par exemple, aux communications avec le public et à l'offre de service dans les deux langues officielles. Ils ont une obligation de promouvoir l'égalité des deux langues au sein d'une entreprise.

Je ne peux pas répondre à la question précise en ce qui concerne Bathurst, car nous sommes en train de juger si la plainte est recevable ou non. Il y a un secret d'enquête.

Le sénateur Cormier : Air Canada, en vertu du paragraphe 41(5) de la partie VII, a l'obligation de prendre des mesures positives pour soutenir le développement et l'épanouissement des communautés. Air Canada a aussi la responsabilité d'éviter ou d'atténuer les impacts négatifs de ses décisions.

Considérant la situation actuelle, on peut imaginer que la décision d'Air Canada a un impact négatif sur le développement et l'épanouissement des communautés, tant au chapitre économique et social qu'au chapitre culturel. Air Canada ou pas, ces obligations figurent bien dans la partie VII de la loi?

M. Théberge : En mettant de côté Air Canada, toutes les institutions fédérales sont assujetties à ce même règlement.

A federal institution must conduct an impact analysis of its decisions, policies and programs and ensure that these decisions do not have a negative impact on communities. In general, this applies to all federal institutions.

Senator Cormier: I will return to the example of Air Canada, which said it made this decision for reasons of commercial viability. Now we know that the Government of Canada is preparing to make budget cuts.

Are you concerned, as with Air Canada, that these budget cuts will be made at the expense of the government's and federal institutions' official language obligations?

Mr. Théberge: In the recommendation we made in the annual report, we raised the issue of budget cuts and reductions. In the past, we have already seen cutbacks in areas such as language training and other types of services designed to support bilingualism within the federal government.

Who will remain in place to provide services when there are staff reductions? Will we still have the capacity within the federal government to offer services and communicate with citizens in both official languages? That is a concern I have.

If we cut back on language training, how will we be able to provide these services? We must remember that it is the public service that must provide these services and communicate with citizens.

This is not the first time I have seen this kind of budget cut in my career; it is too easy to cut certain items from the budget, such as language training.

Senator Cormier: The governance of the Official Languages Act, the relationship between Treasury Board and the Department of Canadian Heritage. We hear immense frustration from Canadian Heritage, which claims that Treasury Board is not doing its job and is not being proactive.

What is your relationship with these two departments, and how would you assess the effectiveness and coordination of implementation between Treasury Board and Canadian Heritage?

Mr. Théberge: I would say that, among employees, there is very good collaboration between Canadian Heritage and Treasury Board.

In the past, Treasury Board has issued — and continues to issue, in my opinion — guidelines that are not sufficiently prescriptive. This means that federal institutions are given far too much flexibility in implementing the Official Languages Act, for example, whether it be Part IV or Part VII.

Une institution fédérale doit faire une analyse d'impact de ses décisions, ou de ses politiques et ses programmes, et s'assurer que ces décisions n'ont pas d'impact négatif sur les communautés. De manière générale, cela s'applique à toutes les institutions fédérales.

Le sénateur Cormier : Je vais reprendre l'exemple d'Air Canada, qui a dit avoir pris cette décision pour des questions de viabilité commerciale. Maintenant, on sait que le gouvernement du Canada se prépare à faire des réductions budgétaires.

Êtes-vous inquiet, un peu à l'image de ce qui se passe avec Air Canada, que ces réductions budgétaires se fassent sur le dos des obligations du gouvernement et des institutions fédérales en matière de langues officielles?

M. Théberge : Dans la recommandation que l'on a faite dans le rapport annuel, on soulève cette question de réductions et de compressions budgétaires. Par le passé, nous avons déjà vu des compressions dans le domaine, par exemple, de la formation linguistique et d'autres types de service visant à appuyer le bilinguisme au sein de l'appareil fédéral.

Qui restera en place pour donner les services lorsqu'il y aura des réductions de personnel? Est-ce qu'on aura toujours cette capacité au sein de l'appareil fédéral d'offrir les services et de communiquer avec les citoyens dans les deux langues officielles? C'est une préoccupation que j'ai.

Si on coupe dans le domaine de la formation linguistique, comment sera-t-on en mesure d'offrir ces services? Il faut se rappeler que c'est la fonction publique qui doit offrir ces services et communiquer avec les citoyens.

Ce n'est pas la première fois que je vois ce genre de coupes budgétaires dans ma carrière; c'est trop facile de couper certains éléments du budget, comme la formation linguistique.

Le sénateur Cormier : La gouvernance de la Loi sur les langues officielles, la relation entre le Conseil du Trésor et le ministère du Patrimoine canadien. On entend d'immenses frustrations de la part de Patrimoine canadien, qui affirme que le Conseil du Trésor ne fait pas son travail et n'est pas proactif.

Quelle est votre relation avec ces deux ministères et quelle est votre évaluation de l'efficacité et de la coordination de la mise en œuvre entre le Conseil du Trésor et Patrimoine canadien?

Mr. Théberge : Je dirais qu'entre les employés, il y a une très bonne collaboration entre Patrimoine canadien et le Conseil du Trésor.

Par le passé, le Conseil du Trésor a émis — et il continue de le faire, à mon avis — des directives qui ne sont pas assez directives. Cela veut dire qu'on laisse beaucoup trop de flexibilité aux institutions fédérales pour faire la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles, par exemple, que ce soit la partie IV ou la partie VII.

We do not have strong, robust guidelines that require federal institutions to do this or that. This is a significant challenge, because federal institutions are given a great deal of flexibility in implementing the act.

I can't speak to the relationship between Canadian Heritage and Treasury Board, but let's just say that in terms of Canadian Heritage's work, they are very involved in the regulations, in two of the three regulations, for example.

I think that in the new governance model, it is very much the responsibility of Treasury Board to ensure that the act is properly implemented.

[English]

Senator Patterson: Thank you very much. I will ask my question in English. I come from the Canadian Armed Forces, who are not actually public servants. But when it comes to the Official Languages Act, rightfully it includes the Canadian Armed Forces as well as the Department of National Defence. Many support units across this country and internationally are designated official bilingual units. There are some positions that cannot be exchanged for a public servant, for example.

The largest number of people in the public service are with the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces. My concern is about budget cuts, not only for access to second-language training, but we also know that the cost and frequency of testing means — especially as you start to head west or east — we are going to have people who are not able to speak in both official languages.

Do you have any recommendations or thoughts on that special niche that comes with uniformed members, because I wish to point out the most junior level of supervisor is a Master Corporal; they are the backbone of the Canadian Armed Forces. In accordance with the official language regulation, they should be CBC.

I have concerns about budget cuts to second-language training. I know many of your complaints do come through the department, by sheer volume and because of what I have just shared with you. Do you have any recommendations on how the Department of National Defence is investing in things that fly, sail and do whatever, so we can protect language training and get people across the start line so they can do this?

Mr. Théberge: National Defence has to keep in mind they have to respect their obligations no matter what. If you're called upon to reduce staff, it has to be done in such a way to still have the capacity to be able to operate in both official languages.

On n'a pas cette directive solide et robuste qui oblige les institutions fédérales à faire telle ou telle chose. C'est quand même un défi important, car on laisse beaucoup de flexibilité aux institutions fédérales pour faire la mise en œuvre de la loi.

Je ne pourrais pas parler de la relation entre Patrimoine canadien et le Conseil du Trésor, mais disons que pour ce qui est du travail de Patrimoine canadien, ils sont très impliqués dans les règlements, par exemple, dans deux des règlements sur trois.

Je pense que dans le nouveau modèle de gouvernance, c'est beaucoup la responsabilité du Conseil du Trésor de s'assurer d'une bonne mise en œuvre de la loi.

[Traduction]

La sénatrice Patterson : Merci beaucoup. Je vais poser ma question en anglais. Je viens des Forces armées canadiennes, une institution composée d'employés qui ne sont pas des fonctionnaires à proprement parler. Mais en ce qui concerne la Loi sur les langues officielles, celle-ci inclut à juste titre les Forces armées canadiennes ainsi que le ministère de la Défense nationale. De nombreuses unités de soutien à travers le pays et à l'étranger sont désignées comme unités officiellement bilingues. Certains postes ne peuvent pas être échangés contre un poste de fonctionnaire, par exemple.

Le plus grand nombre de fonctionnaires travaille au ministère de la Défense nationale et dans les Forces armées canadiennes. Je m'inquiète des compressions budgétaires, non seulement en ce qui concerne l'accès à la formation en langue seconde, mais aussi parce que nous savons que le coût et la fréquence des tests signifient que nous allons avoir des gens qui ne sont pas capables de s'exprimer dans les deux langues officielles.

Avez-vous des recommandations ou des réflexions à propos de ce créneau particulier qui concerne les membres en uniforme, car je tiens à souligner que le grade le plus bas parmi les superviseurs est celui de caporal-chef; ce grade constitue l'épine dorsale des Forces armées canadiennes. Conformément, ils devraient eux aussi être soumis à la réglementation sur les langues officielles.

Je m'inquiète des compressions budgétaires dans le domaine de la formation en langue seconde. Je sais que bon nombre de vos plaintes parviennent au ministère, en raison de leur nombre et de ce que je viens de vous dire. Avez-vous des recommandations à faire sur la façon dont le ministère de la Défense nationale investit dans des domaines tels que l'aviation, la navigation et autres, afin que nous puissions protéger la formation linguistique et aider les gens à franchir la ligne de départ pour qu'ils puissent le faire?

M. Théberge : La Défense nationale doit garder à l'esprit qu'elle doit respecter ses obligations quoi qu'il arrive. Si elle est appelée à réduire ses effectifs, elle doit le faire de manière à conserver la capacité d'opérer dans les deux langues officielles.

The future for the Armed Forces is probably not a reduction; I think we're going in the opposite direction. It would be extremely important, once we bring people into the service, that we ensure that everybody has a professional development plan; I think they do, but part of that plan has to be language training.

I find in many organizations there's still a reticence in terms of trying to integrate bilingualism in all of the components of the organization. It sometimes tends to be in one part of the organization and not everywhere. That is a challenge. It is not only a challenge for the Armed Forces, it is a challenge across the public service where we have not fully integrated official languages in the operations of the organization.

The Armed Forces are not unique in a sense, but they do have strong representation from both official language communities in the Armed Forces. It's an interesting dynamic.

[Translation]

Senator Gerba: Welcome, Commissioner. We are delighted to have you here — I am particularly pleased. This is the first time I have met you. I am truly delighted to meet you in person.

As you know, Mr. Carney's government plans to deploy artificial intelligence on a large scale within the federal government. The company Cohere was recently tasked with initiating work on this. In March 2025, when the government released the 2025–2027 Artificial Intelligence Strategy for the Federal Public Service, you expressed serious concern about the limited attention given to official languages in the strategy. Could you explain further the reasons for your concern? What risks does AI pose to real equality in official languages?

Mr. Théberge: Thank you for the question. I noted at the outset that artificial intelligence offers all kinds of possibilities, but that there are also dangers associated with its use.

First, there is a lot of talk about artificial intelligence in relation to translation, for example. The subject of translation comes up all the time — we have just launched a pilot project called GCtranslate. I was given a demonstration; it's quite impressive. That said, it's important to always have people on hand to ensure a certain level of quality in these translations and in the way the systems are trained. It's a system that is constantly learning. Where will we get the corpus to train the system? The advantage with GCtranslate is that Canada has the largest corpus in the world in terms of French terminology. I'm not worried. But when we ask tools to develop things, write briefing notes or

L'avenir des forces armées ne passe probablement pas par une réduction des effectifs; je pense que nous allons plutôt dans la direction opposée. Une fois que nous aurons recruté du personnel, il sera extrêmement important de veiller à ce que chacun dispose d'un plan de développement professionnel. Je pense que c'est déjà le cas, mais une partie de ce plan doit inclure de la formation linguistique.

Je constate que dans de nombreuses organisations, il existe encore une certaine réticence à intégrer le bilinguisme dans toutes les composantes de l'organisation. Il a parfois tendance à être présent dans une partie de l'organisation et pas partout. Voilà tout un défi. Il ne s'agit pas seulement d'un défi pour les forces armées, mais également pour l'ensemble de la fonction publique, où nous n'avons pas encore pleinement intégré les langues officielles dans le fonctionnement de l'organisation.

Les forces armées ne constituent pas un modèle unique en ce sens, mais elles comptent une forte représentation des deux communautés linguistiques officielles. Nous avons donc affaire à une dynamique intéressante.

[Français]

La sénatrice Gerba : Bienvenue, monsieur le commissaire. Nous sommes ravis de vous recevoir — j'en suis particulièrement heureuse. C'est la première fois que je vous rencontre. Je suis vraiment ravie de faire votre connaissance en personne.

Comme vous le savez, le gouvernement de M. Carney compte déployer l'intelligence artificielle à grande échelle au sein de l'appareil fédéral. L'entreprise Cohere a récemment été chargée de lancer des travaux à ce sujet. En mars 2025, quand le gouvernement a publié la Stratégie en matière d'intelligence artificielle pour la fonction publique fédérale de 2025-2027, vous vous êtes dit très inquiet du peu de place accordée aux langues officielles dans cette stratégie. Pourriez-vous nous expliquer davantage les motifs de votre inquiétude? Quels risques l'IA fait-elle peser sur l'égalité réelle en matière de langues officielles?

M. Théberge : Merci pour la question. J'avais noté au départ que l'intelligence artificielle offre toutes sortes de possibilités, mais qu'il y a aussi des dangers associés à son utilisation.

Premièrement, on parle beaucoup de l'intelligence artificielle en fonction, par exemple, de la traduction. Cela revient continuellement au sujet de la traduction — on vient de lancer un projet pilote qui s'appelle GCtraduction. On m'a fait une démonstration; c'est assez impressionnant. Cela dit, il est important de toujours avoir des personnes pour assurer une certaine qualité autour de ces traductions et dans la façon qu'on entraîne les systèmes. C'est un système qui apprend continuellement. Où va-t-on chercher le *corpus* pour entraîner le système? L'avantage avec GCtraduction, c'est que le Canada a le plus gros *corpus* au monde au chapitre de la terminologie

whatever, a lot of the content will come from the internet. What is the main language of the internet? It's English. There is a certain bias in these products.

Also, when we talk about language, it is important to understand that one of my concerns is that if everything can be translated quickly, French will become a language of translation. It will become even more secondary than it is now. What we want is to ensure that both languages can be used on a daily basis in the federal public service and that employees can use the official language of their choice. Will these tools enable them to do so, or will we find ourselves in a situation where we are doing much, much more translation than we do now?

A language is something that is spoken. It establishes relationships between people. We must not lose sight of that when we talk about artificial intelligence. As I said at the beginning, there are opportunities, but there are also dangers. In principle, I am not against artificial intelligence. It is important to use the tools we have at our disposal. We will see the results of this pilot project and its impact on the way we work, but I think we need to move forward and be very cautious at every stage.

Senator Gerba: If I understand correctly, you are not opposed to this, but you may have some recommendations for the government to ensure that the use of AI complies with the Official Languages Act. Would you have any recommendations in this regard?

Mr. Théberge: In fact, after their strategy was published, we suggested to the President of the Treasury Board that we look into official languages and artificial intelligence. If I am not mistaken, in response to our letter, they are organizing a symposium on artificial intelligence and official languages, which will take place in November. Honestly, if we hadn't raised the issue, I don't think it would have been discussed. It is clear that....

The other thing is that there are a lot of translation tools that people use. There's DeepL and Google Translate. This is dangerous because there is no corpus or uniform language across the federal government. When you use DeepL, for example, the corpus doesn't stay in Canada; it goes to Germany. This means that the corpus cannot be used later to train the system.

Senator Moncion: Welcome. I apologize for my late arrival and for missing your opening remarks.

en français. Je n'ai pas d'inquiétude. Mais lorsqu'on va demander à des outils de développer des choses, d'écrire des notes de breffage ou peu importe, il y aura beaucoup du contenu issu d'Internet. Dans quelle langue Internet est-il en majorité? C'est en anglais. Il y a un certain biais dans ces produits.

Aussi, lorsqu'on parle de la langue, il faut comprendre qu'une de mes préoccupations, c'est que si on peut tout traduire rapidement, le français va devenir une langue de traduction. Elle sera encore plus secondarisée qu'elle ne l'est présentement. Ce qu'on veut, c'est de faire en sorte que les deux langues puissent être utilisées au quotidien dans la fonction publique fédérale et que les employés puissent utiliser la langue officielle de leur choix. Est-ce que ces outils leur permettront de le faire, ou est-ce qu'on se retrouvera dans une situation où l'on fera beaucoup, beaucoup plus de traduction qu'on le fait actuellement?

Une langue, c'est quelque chose qui se parle. On établit des relations entre les humains. Il ne faut pas perdre cela de vue lorsqu'on parle de l'intelligence artificielle. Comme je l'ai dit au début, il y a des possibilités, mais il y a quand même des dangers. En principe, je ne suis pas contre l'intelligence artificielle. C'est important d'utiliser les outils que nous avons à notre disposition. On verra les résultats de ce projet pilote et son impact sur la façon dont on travaille, mais je pense qu'il faut avancer et être très prudent dans toutes les étapes.

La sénatrice Gerba : Si je comprends bien, vous n'êtes pas contre, mais vous auriez peut-être des recommandations à faire au gouvernement pour qu'il y ait quand même une certaine conformité dans l'utilisation de l'IA pour que cela respecte la Loi sur les langues officielles. Est-ce qu'il y aurait une recommandation dans ce sens?

M. Théberge : De fait, on avait justement suggéré au président du Conseil du Trésor, après la publication de leur stratégie, de nous pencher sur les langues officielles et l'intelligence artificielle. Si je ne me trompe pas, pour faire suite à notre lettre, ils organisent un colloque sur l'intelligence artificielle et les langues officielles qui se déroulera au mois de novembre. Honnêtement, si on n'avait pas soulevé la question, je ne pense pas qu'on en aurait parlé. Il est clair que...

L'autre élément, c'est qu'il y a beaucoup d'outils de traduction que les gens utilisent. Il y a DeepL et Google Translate. C'est dangereux, parce qu'il n'y a pas de *corpus* ni de langage uniforme à travers l'appareil fédéral. Lorsqu'on utilise DeepL, à titre d'exemple, le *corpus* ne reste pas au Canada; il s'en va en Allemagne. On ne peut donc pas utiliser le *corpus* par la suite pour former le système.

La sénatrice Moncion : Bienvenue. Je suis désolée de mon retard et tout aussi désolée d'avoir manqué vos remarques d'introduction.

I don't know if you've mentioned it, but I'd like to discuss financial penalties. This is one of the components that is about to be implemented. Have you been consulted on the framework for financial penalties, how they would be administered and so on? Have you been consulted on this issue?

Mr. Théberge: We were consulted in due form and we are waiting to see if our recommendations will be incorporated into the regulations. We wanted flexible regulations with broad application. The administrative monetary penalties only target one area, as clearly identified, namely transportation. What do we mean by transportation? Does it refer to the travelling public or is it much narrower? We are waiting to see the final product.

Senator Moncion: Precisely, let's talk about the fact that this is only related to transportation. The only air carrier is Air Canada and the only rail carrier is VIA Rail. Both of these entities are under federal jurisdiction. We will be penalizing groups that already have this responsibility, while other air carriers are not required to offer these services and do not necessarily have an interest in doing so. Are there plans to extend the scope of these types of financial penalties to other groups, or will they remain applicable only to entities under federal jurisdiction?

Mr. Théberge: We are talking about federal entities, but the measure could also affect the entire airport network, which is just as much a part of the concept of public travellers. It could affect immigration services and their components. Many of the complaints we receive each year directly or indirectly affect public travellers. Some time ago, we submitted a discussion paper in which we called for much broader financial penalties. However, this is what we ended up with in the law.

Senator Moncion: You mention broader sanctions. When the new Canada Infrastructure Bank was created, job postings were advertised. However, these postings failed to indicate that candidates had to be bilingual. This was a new agency that had just been created and had not thought to include bilingualism in its job postings, even though this is a fundamental requirement. That is why financial penalties would be useful in the various departments. Is there a way to move in this direction via Treasury Board?

Mr. Théberge: The best way to meet bilingualism requirements would be to make it a criterion for appointments made by the Governor-in-Council, for example. Two or three years ago, we made a recommendation to that effect. The House of Commons official languages committee did look into the matter, and I know that a report was prepared. We succeeded in getting a provision included in the act stating that all deputy ministers who are not bilingual when they take office must

Je ne sais pas si vous en avez parlé, mais j'aimerais discuter des sanctions péquénaires. C'est une des composantes qui est sur le point de se produire. Est-ce qu'on vous a consulté sur l'encadrement à donner pour ce qui touche les sanctions péquénaires, sur la façon dont elles seraient administrées et tout cela? Est-ce qu'on vous a consulté par rapport à la question?

M. Théberge : Nous avons été consultés en bonne et due forme et nous attendons de voir si nos recommandations seront intégrées dans le règlement. Nous voulions un règlement flexible et d'application large. Les sanctions administratives péquénaires ne visent qu'un domaine, comme on l'a clairement identifié, soit celui du transport. Qu'entend-on par transport? S'agit-il du public voyageur ou est-ce beaucoup plus étroit? Nous attendons de voir le produit final.

La sénatrice Moncion : Justement, parlons du fait que ce ne soit lié qu'au transport. Le seul transporteur aérien est Air Canada et le seul transporteur ferroviaire est VIA Rail. Ces deux entités sont sous compétence fédérale. On punira des groupes qui ont déjà cette responsabilité, alors que d'autres transporteurs aériens n'ont pas à offrir ces services et n'ont pas nécessairement intérêt à le faire. Envisage-t-on d'élargir la portée de ce genre de sanctions péquénaires à d'autres groupes, ou cela demeurera-t-il applicable seulement aux entités sous compétence fédérale?

M. Théberge : On parle d'entités fédérales, mais la mesure pourrait toucher aussi tout le réseau des aéroports, qui font tout autant partie du concept de public voyageur. Elle pourrait toucher les services d'immigration et ses éléments. Plusieurs des plaintes que l'on reçoit chaque année touchent directement ou indirectement le public voyageur. Il y a longtemps, nous avions soumis un document de réflexion dans lequel on indiquait que nous réclamions des sanctions péquénaires beaucoup plus larges. Toutefois, voilà ce qu'on a eu dans la loi.

La sénatrice Moncion : Vous parlez de sanctions plus larges. Lorsque la nouvelle Banque de l'infrastructure du Canada a été créée, on a affiché des postes. Or, on avait omis d'indiquer dans ces affiches que les candidats devaient être bilingues. Voilà une nouvelle agence qui venait d'être créée et qui n'avait pas eu le réflexe de tenir compte du bilinguisme dans l'affichage de ses postes, alors que cet élément est à la base de tout. C'est pour cette raison que les sanctions péquénaires seraient intéressantes dans les différents ministères. Y a-t-il, par le biais du Conseil du Trésor, une façon d'aller dans cette direction?

M. Théberge : La meilleure façon de répondre aux exigences liées au bilinguisme serait de faire en sorte que, pour les nominations effectuées par le gouverneur en conseil, par exemple, ce soit un critère. Il y a deux ou trois ans, nous avions fait une recommandation à cet effet. Le Comité des langues officielles des Communes s'est effectivement penché sur la question et je sais qu'un rapport a été préparé. Nous avons réussi à obtenir qu'une disposition soit incluse dans la loi selon laquelle

become bilingual. Honestly, that is not enough. We should require that, for all appointments made by the Governor-in-Council, basic criteria be met to require bilingualism. There are a great many appointments made by the Governor-in-Council.

The example you give is an excellent one, because new structures are constantly being created. Very often, candidates are sought outside the public service, but there are no strict rules governing bilingualism. I feel that this issue is being overlooked.

It is often said that leadership is crucial for official languages. It all starts at the top. If the senior manager of an organization does not speak one of the two official languages, obviously, the official language of the manager will be used. This problem has existed for a long time. Some progress has been made at the CBC with regard to supervisors, and due to the fact that a deputy minister must be bilingual, but the process is very slow indeed.

The Chair: We will now move on to the second round of questions, keeping the interventions shorter.

Senator Poirier: Your 2024-25 report refers to a year of transition during which the office adapted to its new powers under the modernized Official Languages Act. What were the biggest challenges you all faced in adjusting your office to these new mandates?

Mr. Théberge: The main challenge was ensuring that we had the right resources to move forward with implementation. Previously, we had an ombud role, but now we are much more judicialized, as our decisions can easily end up in court. With the new powers, we had to create a new investigation process from start to finish.

I like to compare it to a motorway. Someone files a complaint, the car gets on the motorway, and there are different ramps. Do we launch an investigation? Should the federal agency take corrective measures without an investigation? Do we negotiate a compliance agreement or go to mediation? All of this required a reorganization of the Office of the Commissioner, and in particular Mr. Wolfe's office so that it could use these new powers. This involved a great deal of work, including the classification of employees. A lot of work is also being done to promote the new powers to federal institutions, which have been working in the same way for 50 years. A person files a complaint, an appeal is made, an investigation is conducted, and recommendations are made. However, there are now different options available to them, such as entering into a compliance agreement, even though they do not know what a compliance agreement is or who is responsible for it. They can also go to

tous ceux qui occupent un poste de sous-ministre, s'ils ne sont pas bilingues à leur entrée en fonction, doivent le devenir. Honnêtement, cela ne suffit pas. On devrait exiger que, pour toute nomination effectuée par le gouverneur en conseil, des critères de base soient respectés pour exiger le bilinguisme. Il y a énormément de nominations de la part du gouverneur en conseil.

L'exemple que vous soulevez est excellent, car on crée continuellement de nouvelles structures. Bien souvent, on cherche des candidats à l'extérieur de la fonction publique sans toutefois avoir de règlements stricts qui s'appliquent en matière de bilinguisme. J'ai l'impression qu'on met cet élément de côté.

On dit souvent que le leadership est crucial pour les langues officielles. Tout commence en haut. Si le haut dirigeant d'une organisation ne parle pas l'une des deux langues officielles, évidemment, on fonctionnera dans la langue officielle du dirigeant. Ce problème existe depuis longtemps. Quelques progrès ont été réalisés à la CBC pour ce qui est des superviseurs et en raison du fait qu'un sous-ministre doit être bilingue, mais le processus est vraiment très lent.

Le président : Nous passons maintenant à la deuxième ronde de questions, en gardant les interventions plus courtes.

La sénatrice Poirier : Votre rapport de 2024-2025 parle d'une année de transition au cours de laquelle le commissariat s'est adapté à ses nouveaux pouvoirs en vertu de la Loi sur les langues officielles modernisée. Quels ont été les plus grands défis auxquels vous avez tous été confrontés en ce qui a trait à l'ajustement de votre bureau à ces nouveaux mandats?

M. Théberge : Le principal défi a été de s'assurer qu'on avait les bonnes ressources pour passer à la mise en œuvre. Auparavant, nous avions un rôle d'ombudsman; or, nous sommes désormais beaucoup plus judiciarés, car nos décisions peuvent facilement se retrouver devant les tribunaux. Avec les nouveaux pouvoirs, on a dû créer un nouveau processus d'enquête allant du début à la fin.

J'aime faire la comparaison avec une autoroute. Une personne dépose une plainte, la voiture s'engage sur l'autoroute et il y a différentes bretelles. Entame-t-on une enquête? L'organisme fédéral doit-il apporter des mesures correctives sans enquête? Va-t-on négocier une entente de conformité ou aller en médiation? Tout cela a nécessité une réorganisation du commissariat, et en particulier du bureau de M. Wolfe, pour qu'il soit en mesure d'utiliser ces nouveaux pouvoirs. Cela a nécessité tout un travail, entre autres, pour la classification des employés. Beaucoup de travail se fait aussi pour la promotion des nouveaux pouvoirs auprès des institutions fédérales, qui ont l'habitude de travailler de la même façon depuis 50 ans. Une personne dépose une plainte, on fait un appel, on mène une enquête et on formule des recommandations. Or, il y a maintenant différentes possibilités qui s'offrent à eux, soit celle de conclure une entente de conformité, alors qu'ils ne savent pas en quoi consiste

mediation. Often, in mediation, complainants who wish to remain anonymous will not be interested. We are now waiting for other types of powers.

I would also like to point out that we have not discussed the Use of French in Federally Regulated Private Businesses Act this afternoon, but this is a new mandate for the Office of the Commissioner. We have never worked in the private sector. Once again, a new structure will be needed to properly fulfill this mandate in the private sector. Today's Office of the Commissioner is version 3.0, not 2.0. It took a tremendous amount of work to reorganize and restructure in order to move forward with the implementation of these new powers.

Senator Poirier: What steps remain incomplete or at risk in terms of making your new powers fully operational? How do you intend to address these risks?

Mr. Théberge: We are waiting for regulations. That is one of the things that is preventing us from really moving forward at the moment. We have done mediation and reached compliance agreements. We are using new grounds to terminate investigations. We often talk to federal institutions so that they take corrective action immediately. We are using the powers we have while we wait for regulations to be issued for other powers.

Senator Cormier: I would like to follow up on the tools that you have, given the fact that orders have to be issued and regulations have to be adopted. You mentioned compliance agreements and mediation.

If I understand correctly, you are saying that mediation has rarely been successful and that you have signed a compliance agreement, even though it is not clear with whom. Have you signed multiple agreements? Rather, how effective are the tools that you have, taking into account orders and new regulations? Do compliance agreements work at this point? In short, does mediation work?

Mr. Théberge: I would say that the new power that works the best is our discretion in approaching federal institutions to get them to take corrective action. Corrective action makes things much easier for everyone; the issue is immediately resolved.

I mentioned earlier that federal institutions are used to working with the office in a certain way. At first, they were told that they had the opportunity to enter into agreements and engage in mediation. The big challenge with mediation is

une entente de conformité ni qui en est responsable. Ils peuvent aussi aller en médiation. Bien souvent, en médiation, le plaignant qui souhaite garder l'anonymat ne sera pas intéressé. Nous attendons ensuite d'autres types de pouvoirs.

J'aimerais également souligner qu'on n'a pas parlé de la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale cet après-midi, mais c'est un nouveau mandat pour le commissariat. Nous n'avons jamais travaillé dans le secteur privé. Encore une fois, une nouvelle structure sera nécessaire pour bien remplir ce mandat auprès du secteur privé. Le commissariat d'aujourd'hui est une version 3.0, et non 2.0. Il a fallu énormément de travail pour se réorganiser et se restructurer afin de passer à la mise en œuvre de ces nouveaux pouvoirs.

La sénatrice Poirier : Quelle étape demeure incomplète ou à risque pour ce qui est de rendre vos nouveaux pouvoirs pleinement opérationnels? Comment comptez-vous faire face à ces risques?

M. Théberge : Nous attendons des règlements. C'est l'un des éléments qui nous empêchent de vraiment aller de l'avant en ce moment. Nous avons fait de la médiation et conclu des ententes de conformité. Nous utilisons de nouveaux motifs pour mettre fin aux enquêtes. Nous parlons souvent aux institutions fédérales afin qu'elles prennent des mesures correctives tout de suite. Nous utilisons les pouvoirs dont nous disposons en attendant d'obtenir des règlements pour ce qui est des autres pouvoirs.

Le sénateur Cormier : J'aimerais poursuivre au sujet des outils dont vous disposez, si l'on tient compte du fait que des décrets doivent être émis et des règlements doivent être adoptés. Vous avez parlé d'accords de conformité et de médiation.

Si j'ai bien compris, vous dites que les succès ont été rares avec la médiation et que vous avez signé un accord de conformité, même si l'on ne sait pas avec qui cela a été fait. D'ailleurs, en avez-vous signé plusieurs? Ou plutôt, comment mesurez-vous l'efficacité des outils dont vous disposez, si l'on tient compte des décrets et des nouveaux règlements? À ce stade-ci, est-ce que les accords de conformité fonctionnent? En somme, est-ce que la médiation fonctionne?

M. Théberge : Je dirais que le nouveau pouvoir qui fonctionne le mieux est la discréction que nous avons pour approcher des institutions fédérales afin qu'elles apportent des mesures correctives. C'est beaucoup plus facile pour tout le monde si l'on prend des mesures correctives; le problème est réglé instantanément.

Je mentionnais plus tôt que les institutions fédérales sont habituées à fonctionner d'une certaine façon avec le commissariat. Au début, on leur disait qu'ils avaient la possibilité de conclure des ententes et de faire de la médiation.

the complainant. In most cases, complainants are not interested and often want to get a report or a tangible product in response to their complaint.

There have been very many compliance agreements this year. Every time one of them gets signed, they are better recognized as a good way to go about things, since they ensure compliance.

Senator Cormier: Briefly, what is a compliance agreement?

Mr. Théberge: It is a contract between the federal institution and me, the Commissioner, which states that we will follow a certain timeline to make a certain change to a particular situation to resolve the complaint, whether it concerns signage or internal policy, for example. The act's purpose is to ensure more and better compliance.

We have tools at our disposal now. We used to issue recommendations instead, but their implementation depended on the goodwill of federal institutions, so it became important to diversify the options we had available.

Senator Cormier: When you talk about recommendations, you are talking about commissions of inquiry, and you are even suggesting that a study be conducted. What are the main challenges you face when it comes to compliance with the act for commissions of inquiry?

Mr. Théberge: Documents are not typically available in both official languages. Transcripts that are produced in one language or the other arrive far too late, and the commission is already over by the time a complaint is filed. That poses a problem: Once the commission no longer exists, who can we turn to?

Senator Cormier: What recourses do you have for remedying the situation?

Mr. Théberge: For example, one of the recommendations suggests that the Privy Council Office, or PCO, which is responsible for creating — not managing — commissions of inquiry, should ensure that the commission is properly equipped in terms of knowing its official language obligations.

Another recommendation was made to the House of Commons' official languages committee to look into the matter, namely what types of practices could be instituted to avoid that kind of situation. Sometimes it is very quick, because the commission can last four or eight weeks, they produce the report and that is it, but these are often very important issues. For example, commissions such as the Foreign Interference Commission or the Public Order Emergency Commission are very important. I think that people have the right to communicate

Le grand défi de la médiation est le plaignant. Dans la plupart des cas, celui-ci n'est pas intéressé et souhaite souvent obtenir un rapport ou un produit concret en réponse à sa plainte.

Concernant les ententes de conformité, elles sont très nombreuses cette année. Chaque fois qu'on en signe une, il est de plus en plus reconnu qu'il s'agit d'une bonne façon de fonctionner, puisque cela assure la conformité.

Le sénateur Cormier : Qu'est-ce que c'est, succinctement, une entente de conformité?

M. Théberge : C'est un contrat entre l'institution fédérale et moi, le commissaire, qui dit que, selon tel échéancier, on va apporter tel changement à une situation particulière pour régler la plainte, que ce soit au chapitre des affiches ou d'une politique interne, par exemple. L'objectif de la loi est d'assurer une plus grande et une meilleure conformité.

On a donc maintenant des outils à notre disposition. Auparavant, on émettait plutôt des recommandations, mais la mise en œuvre de celles-ci dépendait de la bonne volonté des institutions fédérales. Il était donc devenu important de diversifier les options disponibles.

Le sénateur Cormier : Lorsque vous parlez de recommandations, vous parlez des commissions d'enquête, et vous suggérez même qu'une étude soit faite. Quels sont les principaux défis que vous rencontrez en matière de conformité de la loi pour les commissions d'enquête?

M. Théberge : Typiquement, les documents ne sont pas disponibles dans les deux langues officielles, les transcriptions qui sont produites dans une langue ou dans l'autre arrivent beaucoup trop tard et le temps que l'on dépose une plainte, la commission est déjà terminée. Cela pose problème : une fois que la commission n'existe plus, à qui pouvons-nous nous adresser?

Le sénateur Cormier : Quels sont vos recours pour remédier à la situation?

M. Théberge : Par exemple, dans l'une des recommandations, on suggère que le BCP, ou Bureau du Conseil privé, qui est responsable de la création — et non de la gestion — d'une commission d'enquête, s'assure de bien outiller cette dernière en ce qui concerne ses connaissances sur ses obligations en matière de langues officielles.

D'autre part, on a fait une autre recommandation au Comité des langues officielles de la Chambre des communes pour qu'il se penche là-dessus, à savoir quels types de pratiques on pourrait instituer pour éviter ce genre de situation. Parfois, c'est très rapide, car la commission peut durer quatre ou huit semaines, ils produisent le rapport et c'est terminé, mais il s'agit souvent de questions très importantes. Par exemple, des commissions comme la Commission sur l'ingérence étrangère ou la Commission sur l'état d'urgence sont très importantes, et je

with the commissioner of those commissions in the official language of their choice and to have access to documents in both official languages.

Senator Cormier: Thank you.

Senator Gerba: I would like to go back to penalties. In your annual report, you state that the power to impose penalties is a last resort. Could you tell us more about your position on that?

Mr. Théberge: From my perspective, administrative penalties are part of a spectrum of powers. Mediation and recommendations can be the starting point, followed by orders, but if nothing is working at the end of the day, it can be time for administrative monetary penalties.

In my experience, it is very useful to have these kinds of tools available, even if we never use them. For example, we have the ability to issue subpoenas. We have never done so, but every time we have mentioned that we could, we have managed to get the information requested. For that reason, it is important for us to have enforcement tools at our disposal.

We would obviously like to achieve greater compliance, and we would like the process to be more pleasant, but we did not have those powers in the past. We only had the power to issue recommendations, so I see this as a continuum. It should be noted that there are federal institutions that are very aware of their official languages obligations and do what is needed to fulfill them, but others are less cooperative in some cases.

Senator Gerba: Thank you.

Senator Moncion: I will bring you to another topic. Bill C-13 has been in force for two years, and we are still waiting for the regulations and everything that comes with it. Where is the issue with the act? What are the minor fixes or annoyances in the act that would need to be changed?

Mr. Théberge: First, we are waiting for the regulations. Bill C-13 also did not necessarily meet all of our expectations. We had originally published a discussion paper in 2019, and many people worked on that bill, but we have found that if we want to use certain powers, for example, we have to go through a number of stages before we can implement them. That can lead to a very heavy administrative burden. We would like to ensure that the process for administrative penalties does not become so cumbersome that it becomes an obstacle in itself.

pense que les gens ont le droit de communiquer au commissaire de ces commissions dans la langue officielle de leur choix et aussi d'avoir accès aux documents dans les deux langues officielles.

Le sénateur Cormier : Merci.

La sénatrice Gerba : J'aimerais revenir un peu sur les sanctions. Dans votre rapport annuel, vous indiquez que le pouvoir d'imposer une sanction constitue un dernier recours. Pourriez-vous nous en dire davantage sur votre vision à ce sujet?

M. Théberge : Pour ma part, les sanctions administratives font partie d'une gradation des pouvoirs. On peut commencer avec une médiation et des recommandations, on peut aussi passer à l'ordonnance, mais si, en fin de compte, rien ne fonctionne, on peut passer aux sanctions administratives pécuniaires.

Selon mon expérience, le fait d'avoir à sa disposition ce genre d'outils est très utile, même si on ne s'en sert pas. On a par exemple la possibilité d'émettre des *subpoenas*. On ne l'a jamais fait, mais chaque fois qu'on a mentionné qu'on pourrait le faire, on a réussi à obtenir les informations demandées. Il est donc important d'avoir des outils coercitifs à notre disposition.

On aimeraient évidemment en arriver à une meilleure conformité et on souhaiterait que le processus se fasse plus agréablement, mais on n'avait pas ces pouvoirs-là par le passé; on avait seulement le pouvoir d'émettre des recommandations. Je vois donc cela comme un continuum. On peut rappeler qu'il y a quand même des institutions fédérales qui sont très conscientes de leurs obligations en matière de langues officielles et elles font le nécessaire pour les respecter, mais dans certains cas, d'autres sont plus récalcitrantes.

La sénatrice Gerba : Merci.

La sénatrice Moncion : Je vais vous amener ailleurs. Le projet de loi C-13 est en vigueur depuis déjà deux ans et on attend toujours les règlements et tout ce qui vient avec. Où le bâts blesse-t-il dans la loi? Quels sont les petits correctifs ou irritants qui sont dans la loi et qui auraient besoin d'être modifiés?

M. Théberge : Premièrement, on attend les règlements. Aussi, le projet de loi C-13 n'a pas nécessairement répondu à toutes les attentes qu'on avait. On avait, à la base, publié un document de réflexion en 2019, et beaucoup de gens ont travaillé sur ce projet de loi, mais on constate que si l'on veut par exemple utiliser certains pouvoirs, on doit passer par plusieurs étapes avant de les mettre en œuvre. Cela peut donc être très lourd sur le plan administratif. En ce qui a trait aux sanctions administratives, on voudrait s'assurer que cela ne devienne pas un processus si lourd qu'il en devienne un obstacle en soi.

Second, the regulations were not tackled quickly enough. We are still waiting on them. The 2023 act has to be reviewed in exactly 10 years, which would take us to 2033. We are already at the end of 2025. Honestly, we are still at the very beginning, but we are still waiting.

I think I would like to see a greater commitment from certain institutions, whether it be the Treasury Board Secretariat or others, to move forward and to ensure better governance of the act. I do not think we necessarily have all the guidelines that are needed right now.

Senator Moncion: That is not necessarily a priority.

The Chair: I have a question related to services to our communities. If I understand correctly, the federal government has estimated that more than 700 offices will be newly designated as bilingual thanks to the new regulations. I imagine that part of the delay has to do with the wait for regulations, but could you tell us if you were consulted?

Mr. Théberge: The offices have already been identified. When I was talking earlier about delays in implementing the regulations, it was that the government wants to delay opening those offices. That is part of the Part IV regulations, which were revised in 2019, if I am not mistaken. It is 2025, and the government is just now moving on to implementation. It would be very good to quickly move forward with implementing those 700 service offices, since that is a significant increase. Another criterion that gets taken into account is vitality, that is to say, does a school exist?

If a francophone school exists, that is an area where services can be delivered, but the government is looking at delaying the opening of those offices.

The Chair: I am still using my three minutes. Do you have any concerns about the announced budget cuts? Could the delay increase or decrease?

Mr. Théberge: If I understand the Minister of Finance correctly, everything is on the table. Of course, I have some concerns about that. We have already suffered a number of delays. Delays never work in favour of communities. We already have enough challenges in our communities without always having to wait for the implementation of those service offices, which are extremely important for our communities.

Senator Poirier: I will just follow up on a couple of points we have discussed.

Deuxièmement, on n'a pas procédé assez rapidement avec les règlements. On les attend toujours. On doit revoir la loi de 2023 d'ici 10 ans exactement, ce qui nous amènerait à 2033. On est déjà à la fin de 2025. Honnêtement, on est encore au tout début, mais on attend encore.

Donc, je crois que j'aimerais voir un plus grand engagement de la part de certaines institutions pour aller de l'avant, qu'il s'agisse du Secrétariat du Conseil du Trésor ou d'autres, et pour assurer une meilleure gouvernance de la loi. Je trouve qu'on n'a pas nécessairement toutes les directives nécessaires pour le moment.

La sénatrice Moncion : Ce n'est pas nécessairement une priorité.

Le président : J'aurais une question ayant trait aux services à nos communautés. Si j'ai bien compris, le gouvernement fédéral a estimé à plus de 700 les bureaux qui seront nouvellement désignés bilingues grâce au nouveau règlement. J'imagine qu'une partie du retard a à voir avec l'attente des règlements, mais pourriez-vous nous dire si vous avez été consulté?

M. Théberge : Les bureaux sont déjà identifiés. Quand je parlais plus tôt des retards dans la mise en œuvre des règlements, c'est qu'on veut retarder l'ouverture de ces bureaux. Cela fait partie du règlement de la partie IV qui avait été révisé en 2019, si je ne m'abuse. On est en 2025 et on passe tout juste à la mise en œuvre. Si l'on pouvait passer rapidement à la mise en œuvre de ces 700 bureaux de services, ce serait très positif, car il s'agit d'une augmentation importante. On tient également compte d'un critère qui porte sur la vitalité, c'est-à-dire : est-ce qu'une école existe?

Si une école francophone existe, c'est une zone où l'on peut offrir des services, mais on songe à retarder l'ouverture de ces bureaux-là.

Le président : Je suis encore dans mes trois minutes. Avez-vous des inquiétudes quant aux compressions budgétaires annoncées? Est-ce que le retard pourrait augmenter ou diminuer?

M. Théberge : Si je comprends bien les propos du ministre des Finances, tout est sur la table. Bien sûr, j'ai des préoccupations par rapport à cela. Nous avons déjà subi plusieurs retards. Les retards ne sont jamais en faveur des communautés. Nous avons déjà assez de défis dans nos communautés sans avoir à toujours attendre la mise en place de ces bureaux de services, qui sont extrêmement importants pour nos communautés.

La sénatrice Poirier : Je ferai juste un suivi sur quelques points dont nous avons déjà discuté.

We also asked when we would have these regulations, but we did not get a concrete answer. Have you had any clues or information that we have not had or cannot have at this point? When do you expect the regulations to arrive?

Mr. Théberge: As I said earlier, in the fall.

Senator Poirier: It is fall.

Mr. Théberge: I stand by what Minister Guilbeault said in committee: that it would be in the fall, in the coming weeks. I find it vague to say that it will be in the next few weeks or the fall, but the importance of tabling those regulations as soon as possible seems very clear to me. The consultations will take 30 days. The committees need to look at the regulations to see if any changes should be made. It will soon be two and a half years.

Senator Poirier: I hope that everything goes well and that we receive all of that soon.

Mr. Théberge: I am on my way out!

Senator Poirier: Before you leave.

Senator Moncion: I have a question about a procedure that could be made available to Collège Nordique. I imagine that you are aware of the situation with this college, whose funding has been cut.

What kind of action could you take, or what kind of advice would you give to Collège Nordique so that it can use some of your powers to make the government understand that it is violating the Official Languages Act in promoting —

Mr. Théberge: We work on the basis of complaints. Is this situation serious enough to warrant filing a complaint, and would that complaint be admissible? We cannot do anything unless a complaint is filed.

Senator Moncion: Without saying so, you mean that the college would have to look at the environment and file a complaint that you could respond to as the Commissioner of Official Languages.

Mr. Théberge: If the complaint relates to the Official Languages Act, of course.

Senator Moncion: Thank you.

Senator Cormier: We are worried about the government's budget cuts and their potential impact on official languages. Should the federal government take specific measures as part of these budget cuts to protect official language communities?

Nous avons aussi demandé quand nous aurions ces règlements, sans obtenir de réponse concrète. Est-ce que vous avez reçu des indices ou des informations que nous n'avons pas eues ou que nous ne pouvons pas avoir à ce point-ci? À quand vous attendez-vous à l'arrivée des règlements?

M. Théberge : Comme j'ai dit plus tôt, à l'automne.

La sénatrice Poirier : Nous sommes à l'automne.

M. Théberge : Je m'en tiens aux propos du ministre Guilbeault, qui a dit en comité que ce serait à l'automne, dans les prochaines semaines. C'est vague pour moi, « les prochaines semaines », « l'automne », mais l'importance de déposer ces règlements le plus tôt possible me semble bien claire. Les consultations prendront 30 jours. Il faut que les comités se penchent sur les règlements pour voir s'il y a des changements à apporter. Cela fera bientôt deux ans et demi.

La sénatrice Poirier : J'espère que tout se passera bien et que nous recevrons tout cela bientôt.

M. Théberge : Je m'en vais!

La sénatrice Poirier : Avant que vous partiez.

La sénatrice Moncion : J'ai une question au sujet d'une procédure qui pourrait être mise à la disposition du Collège Nordique. J'imagine que vous êtes au courant de la situation de ce collège dont le financement a été coupé.

Quel genre d'intervention pourriez-vous effectuer ou quel genre de conseil donneriez-vous au Collège Nordique pour qu'il puisse utiliser certains de vos pouvoirs pour faire comprendre au gouvernement qu'il enfreint la Loi sur les langues officielles dans la promotion —

M. Théberge : Nous travaillons à partir de plaintes. Est-ce que cette situation est assez préoccupante pour déposer une plainte, et celle-ci serait-elle recevable? Nous ne pouvons rien faire à moins qu'une plainte soit déposée.

La sénatrice Moncion : Sans le dire, il faudrait que le collège regarde l'environnement et dépose une plainte à laquelle vous pourriez répondre en tant que commissaire aux langues officielles.

M. Théberge : Si la plainte touche la Loi sur les langues officielles, évidemment.

La sénatrice Moncion : Je vous remercie.

Le sénateur Cormier : Nous sommes inquiets des réductions budgétaires du gouvernement et de leur impact potentiel sur les langues officielles. Est-ce que le gouvernement fédéral devrait prendre des mesures particulières dans le cadre de

Should it adopt a particular approach and keep in mind certain considerations so as to avoid penalizing official language minority communities?

You mention delays. Delays mean setbacks. There are notions of catching up and the ongoing development of communities. Do you have any advice to give in that regard?

Mr. Théberge: Every federal institution has an obligation to ensure that its programs and policies do not have a negative impact on communities. If we are talking about cuts, there should be an impact analysis to determine whether there will be an impact on communities.

Senator Cormier: My understanding is that we can assume that the Government of Canada, which is responsible for enforcing the Official Languages Act, will have looked at these cuts in the upcoming budget, which will be tabled soon, through an official languages lens to ensure that there are no negative impacts on communities. Have I understood that right?

Mr. Théberge: You have understood very well what is supposed to happen.

Senator Cormier: Thank you very much.

Senator Moncion: Hear, hear!

The Chair: I will wrap up by saying that your mandate has already been extended once, maybe twice, on an interim basis. Is there any information on another extension or a transition?

Mr. Théberge: That is quite simply in the hands of the Privy Council Office. There is a process in place. The minister referred to it during an appearance. I am not aware of those details; any questions should be referred to the Privy Council Office.

The Chair: Thank you very much. That concludes our discussion with the Commissioner of Official Languages. Thank you very much, Commissioner, and thank you to your team for being with us this evening. Thank you as well to the senators.

That concludes the public portion of our meeting this evening. Thank you very much.

(The committee continued in camera.)

ces compressions budgétaires pour protéger les communautés de langue officielle? Est-ce qu'il devrait adopter une approche particulière et garder à l'esprit certaines considérations pour ne pas pénaliser les communautés de langue officielle en situation minoritaire?

Vous parlez de retard. Quand on parle de retard, on parle de recul. Il y a les notions de rattrapage et d'épanouissement continu des communautés. Est-ce que vous avez des conseils à donner en ce sens?

M. Théberge : Chaque institution fédérale a l'obligation de faire en sorte que ses programmes et politiques n'ont pas d'impact négatif sur les communautés. Si nous parlons de coupes, il faudrait faire une analyse d'impact pour déterminer s'il y aura un impact sur les communautés.

Le sénateur Cormier : Ce que je comprends, c'est que dans le prochain budget qui sera présenté bientôt, on peut imaginer que le gouvernement du Canada, qui est responsable de l'application de la Loi sur les langues officielles, aura posé une « lentille » de langues officielles sur ces réductions afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'impact négatif sur les communautés; est-ce que j'ai bien saisi?

M. Théberge : Vous avez très bien saisi ce qui est censé se passer.

Le sénateur Cormier : Merci beaucoup.

La sénatrice Moncion : Bravo!

Le président : Je vais compléter : votre mandat a déjà été prolongé une fois, peut-être deux fois, par intérim. Est-ce qu'on connaît quelque chose d'autre sur une autre prolongation ou une transition?

M. Théberge : Tout simplement, c'est entre les mains du Bureau du Conseil privé. Il y a un processus en place. Le ministre y a fait référence lors d'une comparution. Je ne suis pas au courant de ces détails. Toute question doit être renvoyée au Bureau du Conseil privé.

Le président : Merci beaucoup. Cela met fin à notre échange avec le commissaire aux langues officielles. Merci beaucoup à vous, monsieur le commissaire, et merci à votre équipe d'avoir été parmi nous ce soir. Merci aussi aux sénateurs et sénatrices.

Cela conclut la partie publique de notre réunion de ce soir. Je vous remercie sincèrement.

(La séance se poursuit à huis clos.)